

Guéret, le 7 décembre 2020

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### Le Pont de Crozant en travaux

Détruit lors de la seconde guerre mondiale, le Pont de Crozant fut reconstruit en 1950. Limitrophe de l'Indre et la Creuse, il est, depuis 1988, cogéré par les Conseils départementaux de ces deux territoires.

Un diagnostic, réalisé en 2015 par le Département de la Creuse, a révélé la nécessité de remplacer le tablier de l'ouvrage.

Pour cette opération, une convention a été signée entre les Conseil départementaux 36 et 23, dans laquelle, le pilotage a été confié aux services du Département de l'Indre.

Après plusieurs phases d'études, une solution technique a été mise au point pour la déconstruction du tablier de l'ouvrage qui va permettre de réaliser les travaux en toute sécurité.

Cette solution consiste à démolir l'ouvrage sur un cintre (platelage sous l'ouvrage actuel avec tour d'étalement et appuis en rivière pour soutenir le tablier béton lors de sa démolition) et procéder à l'assemblage de la nouvelle charpente du pont.

La première phase du chantier, à savoir le montage de la plateforme de travail sous l'ouvrage existant, a débuté le 19 octobre dernier et est toujours en cours.

L'avancement du chantier est conforme au planning prévisionnel des travaux.

La phase de démolition débutera comme prévue en janvier prochain.

Les opérations de reconstruction proprement dites devraient commencer courant février 2021 : la charpente métallique du nouvel ouvrage fabriquée en usine et en attente de livraison sera alors assemblée sur site pour constituer la structure du nouveau pont.

Ces travaux, de plus de 3 M€, devraient s'achever en juin 2021.